



49^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye

Genève, le 30 mars 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Mission pour son important travail.

La Suisse déplore les nombreuses violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui continuent d'être perpétrées en Libye.

Mon pays appelle tous les acteurs en Libye à mettre immédiatement fin aux violations du droit international. Il appelle les autorités libyennes à en juger les responsables. La reddition des comptes et la lutte contre l'impunité constituent le prérequis essentiel pour mener à un processus de justice transitionnelle et à la réconciliation nationale.

La Suisse est en outre très préoccupée par l'augmentation de la répression contre la société civile. Elle s'inquiète en particulier des récentes arrestations arbitraires par des membres de l'Agence de Sécurité Intérieure. Elle appelle les autorités libyennes à libérer immédiatement les personnes détenues arbitrairement, à respecter les droits civils et politiques, ainsi qu'à préserver l'intégrité du système judiciaire de toute ingérence extérieure.

Enfin, la Suisse salue la coopération des autorités libyennes avec la Mission, et appelle à garantir l'accès de celle-ci à toutes les personnes qui souhaitent l'approcher. Mon pays considère que le mandat de la Mission devra être prolongé lors de la prochaine session afin que son travail puisse être mené à bien.

Madame, Messieurs les Experts,

Quelles mesures avez-vous identifiées pour améliorer l'espace de la société civile dans le contexte actuel?

Je vous remercie.